

**Conseil d'établissement (École du Beau-Séjour)  
Séance ordinaire du 10 novembre 2021  
TEAMS  
18 h 30  
Procès-verbal**

**Sont présents :**

Monsieur Louis-Philippe Langevin-Pelletier	Président et substitut au comité de parents
Monsieur Francis Brochu	Vice-président
Madame Myriam F. Castilloux	Parent
Monsieur Guillaume Provencher	Parent, Représentant au comité de parents
Madame Véronique Vaillancourt	Parent
Monsieur Geneviève Rioux	Parent (substitut parent)
Madame Henriette Lafond	Membre de la communauté
Madame Joline Laliberté	Technicienne en éducation spécialisée
Madame Mélissa Tessier-Boutin	Enseignante préscolaire 5 ans
Madame France Maheux	Enseignante 2 <sup>ème</sup> année
Madame Jennifer Boudreault	Éducatrice au service de garde (en remplacement de Sandra Morin)
Madame Valérie Lafrance	Orthophoniste

**Sont également présentes à la table du conseil :**

Madame Heidy Gagné    Directrice adjointe  
Madame Kathleen Michaud    Directrice

**Sont absents :**

---

**1. Mot de bienvenue**

Monsieur Louis-Philippe Pelletier-Langevin souhaite la bienvenue aux membres. La stagiaire de madame Michaud, madame Marie-Claire Henry assistera à la rencontre à titre informatif.

**2. Période réservée au public**

Aucun public n'est présent.

**3. Adoption de l'ordre du jour du 10 novembre 2021**

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Valérie Lafrance, appuyé par Véronique Vaillancourt; il est résolu à l'unanimité;

014-CÉ  
21/22-05

D'ADOPTER l'ordre du jour pour la séance ordinaire du 10 novembre 2021.

**4. Adoption et suivi du procès-verbal de la réunion du C.É. tenue le 29 septembre 2021**

014-CÉ  
21/22-06

CONSIDÉRANT que le procès-verbal de la séance ordinaire 29 septembre 2021 a été préalablement communiqué aux membres et qu'ils en ont pris connaissance;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Francis Brochu, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 29 septembre 2021.

**5. Droit de parole au membre de la communauté**

Madame Lafond a une rencontre ce soir pour valider les activités à venir au Club Optimiste. Il y aura encore cette année l'évènement Arbre de Noël, des certificats cadeaux du Club Jouet avaient été remis l'an dernier et ce sera probablement la même proposition pour les Fêtes à venir. Madame Lafond mentionne que le Club Optimiste a des provisions d'articles scolaires si des familles de notre école sont dans le besoin. Elle fait aussi mention qu'en ce qui concerne les vêtements pouvant être offerts aux familles moins nanties, les Chevaliers de Colomb sont l'organisme à contacter.

**6. Rapport de la direction**

Madame Michaud fait mention de l'arrivée tant attendue du nouveau terrain synthétique. Francis Brochu s'informe sur la présence potentielle de caméras pour le vandalisme sur le terrain synthétique. Madame Michaud signale que depuis les onze années où elle occupe le poste de direction à l'école Beau-Séjour, il n'y a jamais eu présence de vandalisme et qu'il n'y a pas de caméras sur le terrain de l'école. Que les jeunes sont davantage présents au par Réal-Cloutier ainsi qu'à l'école de l'Accueil. Mélissa Tessier-Boutin renchérit sur la préservation du terrain synthétique en présentant la possibilité qu'il y ait une pancarte demandant de ne pas souffler la neige sur le terrain synthétique cet hiver. Madame Michaud évaluera la possibilité de faire des affiches par le CSC pour éviter que le terrain soit abimé par les abrasifs utilisés pour l'entretien hivernal de la chaussée.

**6.1 Covid (état de situation)**

Madame Kathleen Michaud nous informe que depuis le début de l'année, quatre classes ont dû être fermées suite à des cas de COVID. Une classe de 1<sup>re</sup> année était fermée durant la dernière semaine en raison d'un cas de COVID dans la classe; les élèves sont de retour depuis lundi le 8 novembre. Nous sommes en attente des résultats de deux enfants ayant eu des contacts avec des cas confirmés.

Madame Michaud mentionne qu'elle a obtenu des informations, lors d'une rencontre avec les dirigeants du CSC, alléguant que les vaccins pour enfants seraient possiblement homologués le 15 novembre et que la vaccination devrait débuter le 22 novembre. Les milieux défavorisés seront privilégiés dans un premier temps. Il est possible que les parents puissent aller eux-mêmes faire vacciner les enfants. Louis-Philippe suggère de diriger les parents vers le CÉ pour des questions ou des plaintes sur la vaccination (façon de fonctionner, pertinence, etc.). Madame Michaud craint la gestion de la vaccination des tout-petits compte tenu de l'absence des parents de cette épisode de vaccination.

## **6.2 Budget (reddition de comptes) (Résolution nécessaire au prochain CÉ)**

Madame Kathleen Michaud présente aux membres la reddition de comptes de l'école au 30 juin 2021 et explique le déficit encouru à ce moment qui se justifie par la situation de la COVID 19 qui se poursuit encore cette année. Un déficit de 16 153 \$ en services aux élèves. Un montant déficitaire de 83 080\$ pour le service de garde en raison de la COVID. Déficit total de 50 789\$ sur un budget de 1 309 859\$. Nous avons un montant de 40 674\$ dans un fond à destination spéciale. Madame Michaud mentionne qu'elle s'informerait de la possibilité de disposer de ce montant sur le paiement de notre surface synthétique.

014-CÉ  
21/22-07

**CONSIDÉRANT** que la reddition de comptes a été présentée à tous les membres;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de ..... il est résolu à l'unanimité;

**D'APPROUVER** la reddition de compte de l'école au 30 juin 2021.

## **6.3 Conseil de quartier**

Madame Michaud siège depuis l'an dernier sur le Conseil de quartier en collaboration avec madame Henriette Lafond pour l'implication au sujet de la sécurité routière de notre agglomération. Des macarons qui sensibilisent sur le sujet ont d'ailleurs été remis aux enfants pour l'Halloween. Des collants électrostatiques seront distribués dans le stationnement et les rues avoisinantes par nos élèves dans les prochaines semaines afin de sensibiliser les parents utilisateurs de l'école à ralentir aux abords des écoles de notre quartier. Louis-Philippe Pelletier-Langevin propose de poser des cônes orange devant la grille du stationnement principal afin que les parents ne stationnent pas leur véhicule à cet endroit. Guillaume Provencher propose de mettre quelque chose de gênant et de dissuasif comme un surveillant afin d'empêcher les parents de s'y garer. Madame Lafond mentionne d'inviter les parents à composer le 311, si plusieurs parents les contactent, il pourrait peut-être y avoir présence policière pour dissuader les contrevenants.

## **6.4 On bouge au cube (résolution) (Résolution nécessaire au prochain CÉ)**

Pour une 3<sup>e</sup> année, le ministère nous accorde un budget pour faire bouger les élèves. Un montant de 8000\$ sera octroyé cette année pour diverses activités. Madame Annie Demers, enseignante d'éducation physique et aussi libérée 3 périodes par cycle de 10 jours pour préparer des activités en lien avec cette mesure.

014-CÉ  
21/22-08

**CONSIDÉRANT** que la mesure on bouge au cube a été présentée à tous les membres;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de ..... il est résolu à l'unanimité;

**D'APPROUVER** le projet on bouge au cube pour l'année scolaire 2021-2022.

## **6.5 Horaire continu 22 décembre**

Madame Kathleen Michaud nous informe que le 22 décembre sera une journée avec un horaire en continu. Le préscolaire terminera à 12 h 40 et le primaire terminera à 13 h 30. Monsieur Langevin propose aussi de fermer le service de garde à 17h.

014-CÉ  
21/22-09

CONSIDÉRANT que la proposition de fermer le service de garde à 17h le 22 décembre 2021 a été présenté à tous les membres;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Langevin il est résolu à l'unanimité;

D'APPROUVER l'horaire continu ainsi que la fermeture du service de garde à 17h le 22 décembre 2021.

### **6.6 Sorties et activités préscolaire**

Madame Michaud demande aux membres du conseil d'établissement la possibilité de demander aux parents des élèves du préscolaire de contribuer à raison de 13.50\$ pour une sortie au théâtre des Gros Becs le 1<sup>er</sup> mars prochain. Un sondage sera envoyé aux parents dans les semaines qui suivent afin de valider leur accord. Un taux de 80% d'approbation des parents doit être atteint afin qu'ait lieu cette sortie. Louis-Philippe propose que les élèves qui n'ont pas les moyens puissent bénéficier des montants préalablement alloués aux réunions présentielles du CÉ. Madame Michaud mentionne qu'elle aidera ces familles au besoin; elle ne veut pas empêcher un élève de vivre cette sortie. Valérie propose qu'on inclue un énoncé dans le sondage mentionnant que les parents peuvent nous contacter pour aide financière au besoin.

Le 22 décembre, il y aurait possiblement une sortie au Cinéma Le Clap de Ste-Foy, mais les demandes de transport se sont avérées vaines pour le moment. Nous attendons la réponse d'une autre compagnie. France Maheux donne le nom d'une autre compagnie de transport située à Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier qui pourrait être contactée. Madame Michaud fait mention que des activités de Noël sont prévues au mois de décembre (Journée chic, journée Ugly sweater, journée rouge et vert, etc.) Des infos sont à venir lorsque l'horaire aura été établi.

### **6.7 Éducation à la sexualité**

Madame Heidy Gagné nous partage la planification annuelle des activités en lien avec l'éducation à la sexualité. Ce volet est prescriptif au préscolaire, donc pas imposé, mais abordé par les enseignantes. L'organisme Sexplique viendra à l'école pour les élèves de première année afin d'aborder certains thèmes plus délicats. Madame Gagné souligne l'importance que ces sujets soient abordés par des professionnels. Joline Laliberté mentionne qu'elle souhaite être présente lors de ces rencontres afin d'assurer un suivi au besoin auprès de certains élèves. Une lettre sera envoyée à tous les parents afin de les informer de ce qui aura été discuté lors de ces animations.

Louis-Philippe se questionne sur la pertinence d'avoir un volet pour discuter des violences familiales avec les élèves (savoir la reconnaître, importance d'établir une relation de confiance avec l'enseignant ou un adulte significatif de l'école). France Maheux mentionne qu'elle a déjà eu des visites d'un organisme qui abordait cet aspect dans une précédente école. Des intervenants abordaient les sujets liés à la violence, rencontraient les élèves et restaient ensuite sur place pour assurer un suivi avec certains enfants. Mélissa renchérit sur la possibilité d'une formation sur les signalements de la DPJ et ce qui entoure les

indicateurs que des élèves vivent des situations de violence à la maison. Elle mentionne qu'au préscolaire les causeries et les discussions fréquentes permettent aux enseignants d'avoir la puce à l'oreille sur des événements vécus par leurs élèves à la maison. Madame Vaillancourt propose de contacter une intervenante du CIUSSCN qui pourrait les aider sur cet aspect.

014-CÉ  
21/22-10

CONSIDÉRANT que la proposition de la tenue des activités en lien avec l'éducation à la sexualité a été présentée à tous les membres par madame Heidi Gagné.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Véronique Vaillancourt et appuyé par madame France Maheux, il est résolu à l'unanimité;

D'APPROUVER la planification annuelle des activités en lien avec l'éducation à la sexualité

### **6.8 Plan de lutte**

Madame Michaud informe les membres que toutes les écoles doivent se doter d'un plan de lutte contre l'intimidation. Elle informe les membres qu'elle en fera la présentation lors de la prochaine réunion du conseil d'établissement de janvier. D'ici là, madame Joline Laliberté aura sondé quelques élèves par classe en lien avec l'intimidation et sur leur perception de leur sécurité dans notre école. Madame Michaud et Joline s'occupe de ce volet. Madame Véronique Vaillancourt met l'accent sur le volet transport scolaire afin qu'il soit pris en compte dans le sondage.

### **7. Rapport de la responsable du service de garde**

Madame Jennifer Boudreault avise que tout se déroule très bien au service de garde et qu'elle poursuit le remplacement de Sandra Morin qui devrait se prolonger jusqu'au retour des Fêtes. Elle rappelle l'activité de Club Fy lors de la dernière journée pédagogique. Elle fait l'éloge des animateurs de cette activité qui ont pris soin d'inviter les élèves qui n'étaient pas inscrits à l'activité; beau geste de leur part. Les prochaines activités prévues lors des journées pédagogiques de novembre seront le cinéma Le Clap le jeudi 18 novembre ainsi qu'une journée au Récréofun le lendemain, 19 novembre.

### **8. Rapport des représentantes des enseignantes**

Voir l'écrit transmis par Madame Kathleen Michaud. Mélissa mentionne que la sortie à Imaginarius fut fort agréable. France mentionne les sorties à venir et vante l'activité de l'Aquavan où les enfants ont manipulé les animaux des fonds marins. Madame Michaud mentionne le tournage qui s'est déroulé lors de cette activité. Le lien sera envoyé aux parents pour les inviter à visionner le tout. France remercie madame Gagné pour la mise en place de l'activité avec l'autrice Annie Groovie. Un budget supplémentaire en littérature jeunesse découlant de cette activité a permis aux enseignants de se procurer des livres de l'autrice afin de maintenir l'intérêt pour les élèves.

### **9. Rapport du représentant au comité de parents**

M. Provencher informe les membres des sujets abordés lors de la rencontre au comité de parents. Il est fait mention de l'élection qui a eu lieu.

Louis-Philippe soumet aux membres que les rapports des différents comités soient écrits et transmis avant le CÉ afin que les membres aient le temps de les lire. Proposé par Louis-Philippe et appuyé par Guillaume Provencher

014-CÉ  
21/22-11

CONSIDÉRANT que la proposition a déjà été présentée aux membres dans des réunions antérieures;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Louis-Philippe Pelletier-Langevin, appuyé par Guillaume Provencher, il est résolu à l'unanimité;

D'APPROUVER la remise des rapports avant la prochaine séance du Conseil d'établissement.

#### **10. Levée de l'assemblée**

014-CÉ  
21/22-12

CONSIDÉRANT que l'ordre du jour est épuisé;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Mélissa Tessier-Boutin, appuyé par Guillaume Provencher, il est résolu à l'unanimité;

DE LEVER la séance ordinaire à 19 h 52.

---

Louis-Philippe Pelletier-Langevin,  
Président

---

Kathleen Michaud,  
Directrice